



Gestion du programme

MINT Département de médecine interne

Première partie

Responsable académique : Martin Buyschaert

Contact : Secrétariat de médecine interne

Tél. 027641054

buyschaert@diab.ucl.ac.be

Deuxième partie

Responsable académique : Luc Delaunois

Contact : Service de pneumologie

Tél. 081423351

luc.delaunois@pneu.ucl.ac.be

Commissions d'enseignement

Première partie

Président : Martin Buyschaert

Membres : L. Delaunois, J.-P. Devogelaer, A. Ferrant, A. Geubel, M. Lambert, Y. Pirson, M. Symann, J.-L. Vanoverschelde.

Deuxième partie

Président : L. Delaunois

Membres : COLLARD Philippe, LIISTRO Giuseppe, MARCHAND Eric, RODENSTEIN Daniel, SIBILLE Yves, VANDENPLAS Olivier. Un représentant des MACCS.

Conditions d'admission

Première partie

- avoir été classé en ordre utile au concours d'admission en médecine interne.

Deuxième partie

- avoir satisfait aux exigences de la première épreuve du diplôme d'études spécialisées en médecine interne.

Demande d'admission

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

Structure générale du programme

Première partie

Trois années à temps plein comprenant :

- Des stages cliniques dans des services de stage et sous la direction de maîtres de stage agréés par le Ministère de la santé publique et reconnus par la Commission d'enseignement de médecine interne.
- Un enseignement théorique : 60 heures en 3 ans.
- Des séminaires : 60 heures en 3 ans.
- Une formation clinique encadrée : 30 heures.

Deuxième partie

Trois années à temps plein comprenant :

- Des stages cliniques dans des services de stages et sous la direction de maîtres de stage agréés par le Ministère de la santé publique et reconnus par la Commission d'enseignement de pneumologie.
- Un enseignement théorique : 60 heures en 2 ans. Ces cours sont donnés dans le cadre du DES interuniversitaire groupant 7 Facultés de médecine.
- Des séminaires : 60 heures en 2 ans.
- Une formation clinique encadrée : 30 heures en 2 ans.

Contenu du programme

Première partie

<u>INTR3640</u>	Questions spéciales de médecine interne[40h]	Martin Buyschaert (coord.), Philippe Collard, Chantal Doyen, Walter Esselinckx, Michel Hermans, Michel Jadoul, Chantal Lefebvre, Jean-Pascal Machiels, Hubert Piessevaux, Jean-Louis Vanoverschelde
<u>INTR3650</u>	Séminaire de médecine interne[45h]	Philippe Collard, Jean-François De Plaen, Pierre Deprez, Cédric Hermans, Frédéric Houssiau, Michel Lambert, Jean-Pascal Machiels, Philippe Meert, Jean Renkin, Daniel Rodenstein (coord.)
<u>INTR3740</u>	Travaux cliniques encadrés, 1ère et 2e parties[45h]	Jean-Luc Balligand, Benoît Boland, Julian Donckier, Philippe Hainaut, Michel Lambert (coord.), Chantal Lefebvre, Bernard Vandercam

Deuxième partie

<u>INTR3790</u>	Questions spéciales de pneumologie[30h]	Philippe Collard, Luc Delaunois (coord.), Giuseppe Liistro, Eric Marchand, Daniel Rodenstein
<u>INTR3800</u>	Techniques spécialisées en pneumologie[15h]	Luc Delaunois, Daniel Rodenstein, Yves Sibille
<u>INTR3130</u>	Séminaires de pneumologie[30h]	Philippe Collard, Olivier Vandenplas
<u>INTR3810</u>	Travaux cliniques encadrés en pneumologie[15h]	Luc Delaunois, Daniel Rodenstein
<i>En outre, 15 heures de cours à option à choisir entre</i>		
<u>INTR2291</u>	Exploration fonctionnelle cardiaque[15h] (1 crédit)	Claude Hanet (coord.), Agnès Pasquet, Erwin Schroeder
<u>INTR2292</u>	Exploration fonctionnelle pulmonaire[15h] (1 crédit)	Giuseppe Liistro, Eric Marchand
<u>MDTR3180</u>	Evaluation d'incapacité de travail et invalidités[15h]	Frédéric Bonbled
<u>PNEU2110</u>	Compléments de pneumologie[15h] (1 crédit)	Yves Sibille, Olivier Vandenplas
<u>PNEU2120</u>	Compléments d'allergologie clinique[15h]	Yves Sibille, Olivier Vandenplas

Évaluation

Évaluations cliniques semestrielles : ces évaluations sont établies (par écrit) par le maître de stage de chaque candidat et portent sur différents items. Les évaluations de tous les candidats sont revues lors des deux réunions semestrielles de l'ensemble des maîtres de stage.

Première partie

Au terme de ces trois années de formation, chaque candidat sera évalué au cours d'un entretien destiné à tester ses connaissances générales en médecine interne.

En application de l'arrêté royal du 16 mars 1999, le candidat recevra, au terme des deux premières années de formation, une attestation qui prouve qu'il a suivi avec fruit une formation universitaire spécifique.

Deuxième partie

Au terme de ces trois années de formation, chaque candidat sera évalué au cours d'un entretien destiné à tester ses connaissances approfondies en pneumologie.

Rédaction d'un **mémoire** (20-25 pages) sur un sujet de pneumologie. Le cahier des charges du mémoire est disponible au secrétariat du service.

Après avoir rempli toutes les conditions exigées par la Commission d'enseignement de pneumologie, le candidat pourra recevoir le titre de *diplômé d'études spécialisées en pneumologie*.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par l'INAMI.